

# **FCPI Phitrust Innovation III**

Fonds commun de placement dans l'innovation

Rapport de gestion annuel au 30 juin 2023





# Sommaire

1 REVUE DE GESTION ET SITUATION		4
1.1 Pe	erformances du fonds	4
1.2 Ac	tif net et valeurs liquidatives	4
1.3 In	vestissements Innovants	6
1.3.1	Réalisations de l'exercice	6
1.3.2	Synthèse du portefeuille de titres à caractère innovant	6
1.3.3	Règles de valorisation	7
1.3.4	Les sociétés innovantes du portefeuille	7
1.3.5	Évènements post-clôture	10
1.4 Au	itres investissements	10
2 CON	IPTES ANNUELS ET AUTRES INFORMATIONS SPECIFIQUES	11
2.1 Bi	lan	11
2.2 En	gagements hors bilan	12
2.3 Co	ompte de résultat	12
2.4 Au	utres informations spécifiques	12
2.4.1	Changements de méthode de valorisation	12
2.4.2	Méthode de valorisation des sociétés cotées	13
2.4.3	Prestations de conseil et de montage	13
2.4.4	Frais de gestion	13
2.4.5	Refacturations aux participations du Fonds	13
2.4.6	Opérations de crédit	13
2.4.7	Co-investissements	13
2.4.8	Mandats sociaux de l'équipe de gestion	14
2.4.9	Utilisation des droits de vote	14
2.4.10	Mode de sélection des intermédiaires financiers	14
2.4.11	Prise en compte des critères E.S.G.	14
2.4.12	Dispositions prises pour gérer la liquidité	14
2.4.13	Politique de rémunération	14
3 ANN	EXES	15

#### **Avertissements**

- Conformément à la législation en vigueur, la composition de l'actif net, la valeur de l'actif net et la valeur liquidative des parts du fonds ont fait l'objet d'une certification du commissaire aux comptes. Le rapport annuel visé par le commissaire aux comptes est disponible sur simple demande auprès de la société de gestion.
- Toute reproduction, copie, duplication, transfert, sous quelque forme que ce soit, concernant tout ou partie des informations, données financières et recommandations préconisées par Phitrust Impact Investors sont strictement interdits.





**Xavier THAURON**Directeur Général
Phitrust Impact Investors

Phitrust Impact Investors est une société de gestion dont la vocation est de développer et gérer des fonds d'investissement thématiques à fort impact social et environnemental.

De nombreuses entreprises sociales et solidaires se créent désormais en Europe et dans le reste du monde, comme toutes entreprises innovantes, elles ont besoin de financement et d'accompagnement pour assurer leur croissance et répondre aux missions sociales et environnementales qu'elles se sont fixées.

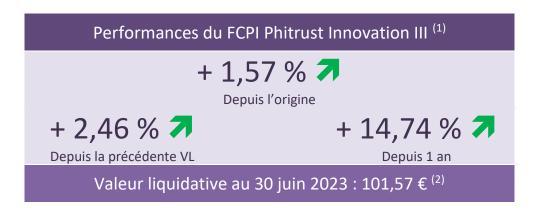
Les informations mises à disposition dans ce rapport de gestion rendent compte des évènements économiques intervenus dans la vie du FCPI Phitrust Innovation III au cours de son neuvième exercice clos le 30 juin 2023.

Paris le 25 octobre 2023



# 1 Revue de gestion et situation

#### 1.1 Performances du fonds



- (1) Hors prise en compte du bénéfice de la réduction d'impôt initiale, des droits d'entrée et des prélèvements sociaux éventuels. Nous rappelons à l'investisseur que les performances passées ne présagent en rien des performances futures.
- (2) Nette des distributions.

## 1.2 Actif net et valeurs liquidatives

Nombre de parts (3)	Valeur liquidative	Actif net total	
54 499 parts A	101,57€	5 525 642 74 6	
6 911 parts B	0,00€	5 535 643,71 €	

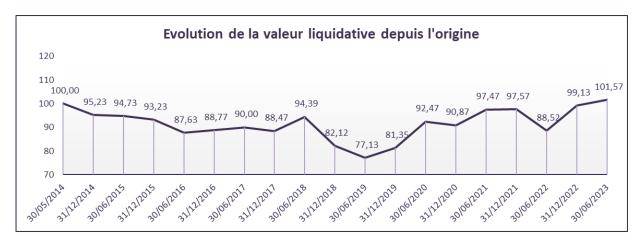
<sup>(3)</sup> La souscription des parts de catégorie B du fonds est réservée à la société de gestion, ses dirigeants et salariés (ou aux personnes morales contrôlées par ces derniers), aux personnes morales contrôlent directement ou contrôlées directement par la société de gestion, et aux personnes physiques ou morales agissant pour le compte de la société de gestion.

Le cabinet Deloitte & Associés, Commissaire aux Comptes du FCPI Phitrust Innovation III, a procédé au contrôle des éléments et informations qui composent l'inventaire du fonds, conformément aux normes de la profession applicables en France.

Le cabinet Deloitte & Associés a remis à la société de gestion Phitrust Impact Investors son rapport général. Ce dernier précise que le cabinet Deloitte & Associés n'a pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de la société de gestion et dans les documents adressés aux porteurs de parts sur la situation financière et les comptes annuels.

<sup>(4)</sup> La valeur liquidative résulte de la répartition de l'actif net comptable à la date d'arrêté des comptes. Elle est établie selon les dispositions du règlement du fonds et n'a pas vocation à représenter une valeur vénale des parts.



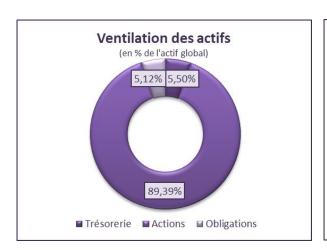


Au cours de l'exercice, la valeur liquidative du fonds est passée de 88,52 Euros à 101,57 Euros, soit une hausse de 14,74 %. Le fonds compte 12 participations représentant 4 618 287,09 Euros (en valeur estimée).

La performance positive du fonds s'explique principalement par la hausse de certaines valeurs cotées en particulier Groupe Okwind + 81,13 % et Cogra SA qui a été vendu avec une performance de + 23,68 %.

Dans les titres non cotés, la société Maloric qui conçoit des ailes de traction maritimes 100 % autonomes qui permettent de réduire de 20 % la consommation en carburant et l'impact écologique des navires à moteur a été revalorisée de 104,91 %. Le Groupe Miimosa, plateforme de financement participatif à vocation sociale et solidaire à destination des acteurs du monde agricole et rural, a été revalorisé de 92,53 %. Safehear qui commercialise des oreillettes permettant de communiquer dans des environnements bruyants en milieu industriel a quant à elle été revalorisée de 53,92 %.

Il convient de rappeler que le FCPI Phitrust Innovation III investit au moins 90 % de son actif dans des sociétés françaises ou européennes développant des produits ou services technologiques innovants, dont au moins 60 % apportent une solution à un enjeu social ou environnemental.







# 1.3 <u>Investissements Innovants</u>

#### 1.3.1 Réalisations de l'exercice

Nouveaux investissements		
Groupe Okwind	Actions	

Cessions		
Ateme (cession totale) Actions		
Bluelinea (cession totale) Actions		
Cogra SA (cession totale)	Actions	
Ecomiam (cession totale) Actions		
Kerlink (cession totale) Actions		
Metabolic Explorer (cession	Actions	
Neolife (cession totale)	Actions	
Romale (cession totale) Actio		
Stimergy (radiation RCS)	Actions	

A la date de l'arrêté, le montant investi dans les sociétés innovantes s'élève à 4 396 299,30 €. Le fonds étant en période dite de « pré-liquidation » le ratio <sup>(5)</sup> d'investissement en sociétés innovantes n'a plus besoin d'être respecté.

# 1.3.2 Synthèse du portefeuille de titres à caractère innovant

Société	Secteur	Montant en € <sup>(6)</sup>		
Sociétés innovantes non coté	Sociétés innovantes non cotées			
1001Pact	Fin Tech/Finance participative	400 113,18		
Christian Pousset	Formation	376 880,00		
Groupe Miimosa	Fin Tech/Finance participative	549 850,80		
Hawkcell	Bien-être animal	214 940,00		
Maloric	Ingénierie maritime	65 392,00		
Safehear	Technologie de l'information	169 872,08		
Skilder	Information et communication	90 402,00		
Stockage Plus	Stockage	198 143,85		
V pour Verdict	Portail internet	69 864,00		
Zei	Technologies de l'information	211 059,09		
Sociétés innovantes cotées				
Ecoslops	Cleantech	31 296,65		
Groupe Okwind	Energie renouvelable	140 502,50		
Prix de revient total du portef	2 518 316,15			

<sup>(6)</sup> Les montants sont indiqués en prix de revient.

<sup>(5)</sup> Ce ratio est égal au prix de revient des sociétés innovantes éligibles du portefeuille divisé par le total des souscriptions du fonds. Les sociétés innovantes cédées sont maintenues deux ans dans le ratio.



Valeur estimée du portefeuille de titres à caractère innovant à la date de l'arrêté

4 336 662,09

### 1.3.3 Règles de valorisation

- Pour l'évaluation des titres non cotés, générant ou non des revenus, la méthode consiste à garder la valeur de la participation à son prix d'acquisition. Une révision de ce prix n'est effectuée que dans les cas suivants :
  - a. Emission d'un nombre significatif de titres nouveaux, souscrits par des investisseurs tiers, à un prix différent de la valeur antérieurement retenue, ou existence de transactions intervenues entre entités ou personnes indépendantes les unes des autres et portant sur un nombre significatif de titres. Dans ce cas, l'évaluation est basée sur le prix de l'opération, ce qui implique que la participation est réévaluée si le prix constaté est supérieur au prix d'acquisition et qu'une provision est comptabilisée dans le cas contraire.
  - b. Constatation d'éléments déterminants attestant une amélioration significative et durable de la situation financière et des perspectives de la société par rapport à celles qui avaient été prises en compte à la date d'investissement. Dans ce cas, la participation est réévaluée. Dans le cas contraire, le fonds constate une dépréciation sous forme de provision.

A la date de l'arrêté, les titres non cotés de la société 1001Pact ont fait l'objet d'une réévaluation de 235,17 %, les titres non cotés de la société Groupe Miimosa ont fait l'objet d'une réévaluation de 228,34 %, les titres non cotés de la société Safehear ont fait l'objet d'une réévaluation de 92,29 %, les titres non cotés de la société Maloric ont fait l'objet d'une réévaluation de 53,68 % et les titres non cotés de la société Hawkcell ont fait l'objet d'une réévaluation de 23,55 %. Par ailleurs, les titres non cotés de la société V pour Verdict ont fait l'objet d'une provision de 100 % du fait de sa mise en liquidation judiciaire. Les titres non cotés de la société Stockage Plus ont fait l'objet d'une dévaluation de 72,94 %, les titres non cotés de la société Christian Pousset ont fait l'objet d'une dévaluation de 50 % et les titres non cotés de la société Zei ont fait l'objet d'une dévaluation de 21,79 % par rapport à leurs prix d'achat, du fait de la dégradation de leurs perspectives.

• Les titres des sociétés cotées sont valorisés au cours de clôture du dernier jour de bourse de l'exercice, ou à défaut au dernier cours connu.

A la date de l'arrêté, toutes les sociétés cotées ont été valorisées au cours de clôture du dernier jour de bourse de l'exercice, ou à défaut au dernier cours connu.

1.3.4 Les sociétés innovantes du portefeuille



## 1001Pact

- Date de création : 14 octobre 2014
- Siège social : 24 bis rue du Rhin FR-75019 Paris France
- Site internet : http://www.fr.lita.co/
- Statut : Société par actions simplifiée

Lita.co est une plateforme de financement participatif permettant d'investir dans des entreprises à vocation sociale, sociétale ou environnementale.





- Date de création : 4 juillet 2007
- Siège social: 156 boulevard Haussmann FR-75008 Paris - France
- Site internet : http://www.we-llgroup.com/
- Statut : Société par actions simplifiée

### Christian Pousset

Fondé en 2007 par Christian Pousset, PeopletoPeople Group accompagne les entreprises dans leur transformation et fait du capital humain un levier décisif à la performance. Le groupe couvre les activités suivantes : Executive, Consulting, Digital Learning, Employment et Campus.



- Date de création : 18 août 2009
- Siège social : 7 rue Henri Rochefort FR-75017 Paris - France
- Site internet: http://www.ecoslops.com/
- Statut : SA à conseil d'administration

# **Ecoslops**

Ecoslops SA fait entrer le pétrole dans l'économie circulaire grâce à une technologie innovante, permettant de produire du carburant et du bitume léger à partir de résidus pétroliers. La solution proposée par Ecoslops SA repose sur un procédé industriel unique de micro-raffinage de ces résidus pour les transformer en produits commerciaux aux standards internationaux. Ecoslops SA offre aux infrastructures portuaires, aux collecteurs de résidus ainsi qu'aux armateurs une solution économique et plus respectueuse de l'environnement.



- Date de création : 7 août 2014
- Siège social : 95 avenue du Président Wilson FR-93100 Montreuil - France
- Site internet : http://www.miimosa.com/
- Statut : Société par actions simplifiée

# **Groupe Milmosa**

Miimosa est une plateforme de financement participatif à vocation sociale et solidaire à destination des acteurs du monde agricole et rural.

# HawkCell

- Date de création : 11 janvier 2019
- Siège social: 3 place Giovanni de Verrazzano FR-69009 Lyon - France
- Site internet : http://www.hawkcell.com/
- Statut : Société par actions simplifiée

## Hawkcell

Hawkcell propose un service d'Imagerie par Résonance Magnétique (IRM) pour l'animal, plus performante grâce à des capteurs IRM dédiés pour chaque morphologie animale.





• Date de création : 1er février 2019

• Siège social : 3 rue Blanqui FR-33110 Le Bouscat - France

• Site internet : http://www.maloric.fr/

• Statut : Société par actions simplifiée

#### Maloric

Maloric conçoit des ailes de traction maritimes  $100\,\%$  autonomes qui permettent de réduire de  $20\,\%$  la consommation en carburant et l'impact écologique des navires à moteur.

En alliant les technologies aéronautiques au domaine maritime, Maloric développe un produit 100 % dédié aux pêcheurs pour répondre aux enjeux grandissants du secteur (coût des carburants élevé, zones de pêches de plus en plus éloignées, attractivité, sécurité, etc...).



• Siège social : 86 cours Gambetta FR-69007 Lyon - France

Date de création : 11 février 2020

- Site internet : http://www.safehear.fr/
- Statut : Société par actions simplifiée

# Safehear

Safehear a pour volonté de placer l'Humain au cœur de son environnement en lui proposant des équipements technologiques modernes adaptés, lui permettant d'accroître ses capacités mentales et physiques.



# Skilder

• Date de création : 25 avril 2018

• Siège social : 46 allée de l'Italie FR-69007 Lyon - France

• Site internet : http://www.skilder.fr/

• Statut : Société par actions simplifiée

Skilder développe pour des clients (typiquement des services RH) des solutions d'évaluation en ligne des soft skills (compétences comportementales, humaines ou transversales) des candidats.

Sur la base d'un référentiel métier propre à l'entreprise, il conçoit les mises en situation digitales (en ligne) et des algorithmes d'analyses fines du comportement : les choix opérés dans le jeu, les productions verbales, les indices vocaux, etc...



# Stockage Plus

• Date de création : 28 décembre 2015

• Siège social : 1 place de la Logistique FR-94150 Rungis - France

• Site internet : http://www.urbanhub.fr/

• Statut : Société par actions simplifiée

Stockage Plus propose des racks de stockage de faible volume pour des particuliers au centre de Paris.





- Date de création : 26 septembre 2017
- Siège social : 33 rue du Petit Musc FR-75004 Paris - France
- Site internet: http://www.vpourverdict.com/
- Statut : Société par actions simplifiée à associé unique

# V pour Verdict

V pour Verdict a l'ambition de concilier justice et numérique dans le but de rendre l'action collective en justice viable pour les avocats et le justiciable. Un outil au service de la justice sociale et environnementale.



- Date de création : 14 octobre 2015
- Siège social : 62 rue Pelleport FR-75020 Paris France
- Site internet : http://www.zei-world.com/
- Statut : Société par actions simplifiée

# Zei

Zei, premier accélérateur d'écologie, est un agrégateur d'alternatives vertes en B2C et B2B et un réseau social dédié à l'engagement environnemental des marques et particuliers.

Entreprises et particuliers peuvent valoriser leurs engagements environnementaux sur des profils publics intuitifs et synthétiques, et utiliser l'algorithme de conseil RSE pour trouver les alternatives les plus adapté à leur quotidien/activité.

Zei propose également des solutions de mobilisation des collaborateurs autour des thématiques environnementales.

# 1.3.5 Évènements post-clôture

Néant.

#### 1.4 <u>Autres investissements</u>

Néant.



# 2 Comptes annuels et autres informations spécifiques

# 2.1 Bilan

ACTIF	Exercice 30/06/2023	Exercice 30/06/2022
INSTRUMENTS FINANCIERS  Instruments financiers de capital investissement	<b>5 287 817,70</b> 4 730 818,62	<b>4 659 910,95</b> 4 135 776,26
<ul> <li>Négociés sur un marché réglementé ou assimilé</li> <li>Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé</li> <li>Contrats financiers</li> <li>Autres instruments financiers</li> </ul>	406 053,12 4 324 765,50 - 556 999,08	15 143,98 4 120 632,28 - 524 134,69
CREANCES  COMPTES FINANCIERS	17 968,64 262 650,48	8 936,64 193 268,67
TOTAL DE L'ACTIF	5 568 436,82	4 862 116,26

PASSIF	Exercice 30/06/2023	Exercice 30/06/2022
CAPITAUX PROPRES		
Capital	6 564 347,47	4 767 012,30
Report a nouveau	-	-
Plus et moins values nettes de l'exercice (a,b,c)	- 843 149,30	265 082,31
Résultat de l'exercice (a,b)	- 185 554,46	- 184 628,23
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	5 535 643,71	4 847 466,38
(Montant représentatif de l'actif net)		
INSTRUMENTS FINANCIERS Investissements financiers futurs Autres investissements	- - -	- - -
DETTES	32 793,11	14 649,88
COMPTES FINANCIERS	-	-
TOTAL DU PASSIF	5 568 436,82	4 862 116,26



# 2.2 <u>Engagements hors bilan</u>

ENGAGEMENTS HORS BILAN	Exercice 30/06/2023	Exercice 30/06/2022
OPÉRATIONS DE COUVERTURE	-	-
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	-	-
Engagements de gré à gré	-	-
Autres engagements	-	-
AUTRES OPÉRATIONS	-	-
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	-	-
Engagements de gré à gré	-	-
Autres engagements	-	-

# 2.3 Compte de résultat

COMPTE DE RESULTAT	Exercice 30/06/2023	Exercice 30/06/2022
PRODUITS SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES		
Revenus sur dépôts et comptes financiers	_	_
Produits sur instruments financiers de capital investissement	12 012,00	12 012,00
Produits sur contrats financiers	-	-
Autres produits financiers	_	-
TOTALI	12 012,00	12 012,00
CHARGES SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES		
Charges sur instruments financiers de capital investissement	-	-
Charges sur contrats financiers	-	-
Autres charges financières	-	-
TOTALII	-	-
RESULTAT SUR OPERATIONS FINANCIERES (I - II)	12 012,00	12 012,00
Autres produits (III)	-	-
Frais de gestion (IV)	- 197 566,46	- 196 640,23
RESULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (I - II + III - IV)	- 185 554,46	- 184 628,23
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	-	-
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	-	-
RESULTAT (I - II + III - IV +/- V - VI)	- 185 554,46	- 184 628,23

# 2.4 <u>Autres informations spécifiques</u>

# 2.4.1 Changements de méthode de valorisation

Au cours de l'exercice, il n'y a pas eu de changement de méthode de valorisation.



#### 2.4.2 Méthode de valorisation des sociétés cotées

Les titres des sociétés cotées détenus dans le portefeuille du fonds sont valorisés au cours de clôture du dernier jour de bourse de l'exercice.

#### 2.4.3 Prestations de conseil et de montage

Aucune prestation de conseil ou de montage n'a été facturée par la société de gestion Phitrust Impact Investors, ou par une société liée à cette dernière, au fonds ou à une société dont le fonds détient des titres.

#### 2.4.4 Frais de gestion

Rémunération de la société de gestion Phitrust Impact Investors :

Au cours de l'exercice, la somme de 163 817,43 Euros a été facturée au fonds au titre de la rémunération de la société de gestion.

Autres frais de gestion :

Au cours de l'exercice, les frais externes liés à l'administration du fonds, tels que les frais générés par l'information règlementaire et commerciale des porteurs de parts, les frais relatifs à la tenue de la comptabilité du fonds, les honoraires de commissaires aux comptes ont représenté la somme de 33 169,77 Euros, soit 0,599 % du montant total des souscriptions de parts A.

• Frais liés à la gestion des participations :

Au cours de l'exercice, les frais liés à la gestion des participations, tels que les frais d'étude et d'audit, les frais juridiques, les frais liés à la couverture BPI garantie, ont représenté la somme de 490,73 Euros, soit 0,009 % du montant total des souscriptions.

#### 2.4.5 Refacturations aux participations du Fonds

Au cours de l'exercice, il n'y a pas eu de refacturations aux participations du fonds.

#### 2.4.6 Opérations de crédit

Aucun établissement de crédit ne constitue une entreprise liée à la société de gestion au sens de la règlementation.

#### 2.4.7 Co-investissements

Au cours de l'exercice les co-investissements ci-dessous ont été réalisés :

Sociétés	Autres fonds gérés par Phitrust Impact Investors
Néant	



### 2.4.8 Mandats sociaux de l'équipe de gestion

Aucune nouvelle nomination des mandataires sociaux et salariés de la société de gestion au sein des organes sociaux des sociétés en portefeuille du fonds n'a eu lieu au cours de l'exercice.

#### 2.4.9 Utilisation des droits de vote

Conformément aux articles 319-21 et suivants du Règlement Général de l'AMF, la société de gestion dispose d'une politique de vote relative aux titres de sociétés cotées et non cotées détenues par les FCPI sous gestion. Cette politique décrit notamment les modalités pratiques d'utilisation des droits de vote et propose des lignes directrices en fonction des thèmes possibles des projets de résolutions des Assemblées Générales d'actionnaires.

Au cours de l'exercice, les gestionnaires ont veillé à défendre les intérêts des porteurs de parts.

#### 2.4.10 Mode de sélection des intermédiaires financiers

Conformément à l'article 314-75 du Règlement Général de l'AMF, la société de gestion dispose d'une procédure de meilleure sélection des intermédiaires financiers avec lesquels elle peut travailler. Cette politique prévoit que Phitrust Impact Investors prend toutes les mesures raisonnables pour obtenir le meilleur résultat possible pour les fonds qu'elle gère, aux fins de garantir l'exécution rapide et efficace des ordres dans l'intérêt des porteurs de parts, et décrit le processus de sélections des intermédiaires financiers et de révision annuelle de cette sélection.

#### 2.4.11 Prise en compte des critères E.S.G.

Le fonds respecte la classification SFDR article 6. Les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Phitrust Impact Investors intègre dans chaque décision d'investissement relative aux entreprises financées une appréciation de critères extra-financiers, qui pour autant ne relèvent pas toujours d'une démarche ESG mais vise à choisir de financer des sociétés dont l'activité apporte des réponses à des enjeux sociaux ou environnementaux.

# 2.4.12 Dispositions prises pour gérer la liquidité

Afin de permettre au fonds de réaliser sa stratégie d'investissement à long terme, les rachats sont limités aux cas exceptionnels prévus dans son règlement.

#### 2.4.13 Politique de rémunération

- Séparation entre la partie fixe de la rémunération et la partie variable :
  - la partie fixe doit être suffisamment importante pour rémunérer le professionnel au regard de ses obligations, niveau de compétence et expérience,
  - la partie variable est destinée à valoriser les performances. Elle est versée aux collaborateurs de la Société de Gestion au regard de critères essentiellement qualitatifs. Elle tient compte de la règlementation applicable aux Sociétés de Gestion, des gains effectivement réalisés par la Société de Gestion et est liée à la performance globale de la société,
  - la Société de Gestion ne pratique pas de bonus garantis non liés à la performance.



- Cohérence de l'assiette des éléments variables :
  - Dans le cas où il est décidé de verser une partie variable aux collaborateurs de la Société de Gestion, cette dernière sera déterminée sur la base d'objectifs le plus souvent qualitatifs mais aussi parfois quantitatifs.

# 3 Annexes

Société de gestion :

Phitrust Impact Investors 7 rue d'Anjou 75008 Paris Agrément AMF n° GP- **Dépositaire** :

BNP Paribas Securities Services 9 rue du Débarcadère 93500 Pantin Commissaire aux comptes :

Deloitte & Associés 6 place de la Pyramide 92908 Paris – La Défense Cedex